

COMMUNE DE CERON
Canton de MARCIGNY- 71110
CONSEIL MUNICIPAL
Procès-verbal du 4 octobre 2024

À la suite de l'absence de quorum intervenue lors de la séance du conseil municipal du 27 septembre, la séance doit être renvoyée à une date ultérieure fixée à au moins trois jours francs d'intervalle (article L.2121-17 du CGCT). Le Conseil délibère alors valablement sans condition de quorum, quel que soit le nombre des membres présents

Présents : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Jean BIRARD, Michel BLAQUE, Jean-Luc SCHRACK, Anthony SOUFFERANT

Absents excusés : Nadège AUBOURDY, Franck SOUFFERANT

Absents : Marc CHAMPAULT

Procurations : Marc CHAMPAULT a donné procuration à Jean BIRARD
Franck SOUFFERANT donne procuration à Anthony SOUFFERANT

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de présents : 7 Nombre de votants : 9

Date convocation : 30 septembre 2024

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- Adhésion de la Communauté de Communes à Roannaise de l'Eau
- Adhésion de la Communauté de Communes au SYMISOA
- Décoration de Noël
- Organisation du repas des anciens
- Compte rendu de réunions
- Lecture du courrier des administrés
- Questions et informations diverses

Secrétaire de séance : Michel JULIEN et Anthony SOUFFERANT

Ouverture de la séance à 20h45

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du 30 août 2024 :

Le Conseil Municipal approuve à deux abstentions et sept voix pour le procès-verbal de la séance du 30 août 2024.

- Pour : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Michel BLAQUE, Jean-Luc SCHRACK, Anthony SOUFFERANT, Franck SOUFFERANT
- Contre :
- Abstention : Jean BIRARD, Marc CHAMPAULT

➤ Adhésions de la Communauté de Communes de Marcigny aux syndicats mixte « Roannaise de l'eau » et « SYMISOA »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les délibérations prises par la Communauté de Communes de Marcigny concernant son adhésion aux syndicats mixte « Roannaise de l'eau » et « SYMISOA ». Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 2 abstentions et 7 voix pour :

- Approuve l'adhésion de la Communauté de communes de Marcigny au syndicat mixte « Roannaise de l'Eau » pour les compétences GEMA et PI sur toute la rive gauche de la Loire située sur le périmètre de la Communauté de communes de Marcigny (soit les bassins versants de l'Urbise, Arçon et Arcel et rivières débouchant directement à la Loire),
- Approuve l'adhésion de la Communauté de communes de Marcigny au « Syndicat Mixte des Rivières du Sornin et de ses Affluents - SYMISOA » pour les compétences GEMA et PI sur la partie sud du territoire communautaire située en rive droite de la Loire, jusqu'au bassin du Merdasson,
- Dit que la présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et à Monsieur le Président de la Communauté de communes de Marcigny,
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires se rapportant à cette délibération.

- Pour : Michel GONDARD, Michel JULIEN, Claire PALLOT, Jean BIRARD, Michel BLAQUE, Marc CHAMPAULT, Jean-Luc SCHRACK
- Contre :
- Abstention : Anthony SOUFFERANT, Franck SOUFFERANT

➤ Décoration de Noël

Le Conseil Municipal décide de mettre des sapins dans le centre bourg de la commune et de voir avec l'AMAC pour la décoration.

➤ Informations diverses :

- Le repas des anciens aura lieu le 3 novembre 2024 à l'Hôpital-le-Mercier.
- Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion du SPANC.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'embauche d'un agent s'occupant de la propreté des locaux.
- Jean-Luc SCHRACK demande où en sont les travaux de réfection du mur du cimetière car un morceau du mur d'un autre côté du cimetière menace de s'écrouler. Monsieur le Maire l'informe que le maçon devait venir en septembre.

Fin de la séance : 21h10

A Céron, le 11 octobre 2024
Le Maire, Michel GONDARD



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel JULIEN', written vertically.

Les secrétaires de séance,
Michel JULIEN et Anthony SOUFFERANT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anthony SOUFFERANT', written horizontally.